



VISITE RÉGIONALE MA D'ARRAS

FO Justice Hauts-de-France

Le 2 octobre, une délégation FO Justice s'est rendue à la maison d'arrêt d'Arras. Nous tenons à remercier les personnels pour leur accueil et la qualité de nos échanges tout au long de cette journée.

Dans un contexte où seule une décision politique pourra répondre à la surpopulation carcérale, nous avons constaté que l'établissement d'Arras participe à l'effort en accueillant des détenus en provenance de la maison d'arrêt de Béthune, dont le taux d'occupation atteint un record régional proche de 250 %. Chaque cellule compte, et il est évident que l'on ne peut pas pousser les murs indéfiniment.



NOMBRE DE PLACE : 209

NOMBRE DE DÉTENUS : 225 (108%)

Arras fait partie des derniers établissements à disposer encore de dortoirs de 4 à 6 places. Cette configuration impose un profilage rigoureux des personnes incarcérées, en cohérence avec la classification des établissements défendue par **FO Justice**. La gestion des personnes souffrant de troubles psychiatriques ou psychiques, comme celle des profils dits "Moyen ou haut de spectre", représente une difficulté réelle. Pour assurer la pérennité de l'établissement, **il est indispensable que des discussions s'ouvrent avec les autorités judiciaires afin que les mandats de dépôt tiennent strictement compte de la dangerosité des personnes incarcérées.** Ce constat vaut pour Arras, comme pour bien d'autres sites.

NOMBRE DE SVT THÉORIQUE : 56

NOMBRE DE SVT AFFECTÉS : 48 (87%)

FO Justice soutiendra également la demande de révision de l'organigramme de référence. Celui-ci doit être revu afin de permettre la création de postes indispensables à la sécurité et au bon fonctionnement de l'établissement. C'est dans ce cadre qu'un abondement de 7 surveillants, ainsi que deux postes de brigadiers-chefs, a été sollicité et devra être intégré à l'organigramme.

Nous continuerons à porter ces revendications et à veiller à ce que des réponses concrètes soient apportées dans les plus brefs délais.